HONORAIRES DE L'AGENCE

TVA 20% INCLUS

Conformément à la LOI ALUR et sauf convention contraire entre les parties (indiqué au mandat), les rémunérations sont à la charge de l'acquéreur.

% DE COMMISSION TTC POUR LES LOCAUX À USAGE D'HABITATION ET LES TERRAINS.

De 1 000 à 30 000 €uros 10% tte
De 30 001 à 250 000 €uros 8% tte
De 250 001 à 600 000 €uros 7% tte
De 600 001 à 1 100 000 €uros 6% tte
Au-delà de 1 100 001 €uros 5% tte

HONORAIRES D'AGENCE INCLUS DANS LES PRIX AFFICHES EN VITRINE à LA CHARGE DE L'ACQUEREUR

FRAIS DE GESTION 8% ttc du loyer Net.

FRAIS DE COMMISSION DE LOCATION 10 € ttc du m² habitable. (Pour chacune des parties)

FRAIS D' ETAT DES LIEUX 3 € ttc du m² habitable. (Pour chacune des parties)

ESTIMATION D'UN BIEN : 120 € ttc pour un appartement / 160 € ttc pour une villa



Agence Atrium S.A.R.L Cartes Professionnelles n° 3427 et 3470 délivrées par la Préfecture du Var. Garantie Financière SOCAF pour un montant de 120 000 €uros.

Immatriculation RCS Toulon B 413 248 725. Siret 413 248 725 000 17 APE 702 C.